



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 25 Mars 2024

En exercice :	23
Présents :	20
Excusés :	0
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	3
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

14/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie, M. LAVALLÉE Richard.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique, Mme LEMAIRE Corinne

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, Mme DUCHESNE Valérie, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. Guillaume QUILLET.

Pouvoirs : Mme DUGARD Virginie à M. LAVALLÉE Richard
M. CHÉRON Julien à Mme BULKAEN Francine
M. HORCHOLLES Willy à Mme BERTOU Aline

Secrétaire de séance : M. LAVALLÉE Richard

OBJET : Demande de subvention au titre du dispositif « 5000 Terrains de sport ».

Afin de permettre la mise en place d'un équipement sportif sur le stade de Corny, dans le cadre des jeux olympiques 2024, un dispositif « 5000 terrains de sport » a été mis en place pour aider financièrement les communes.

La commune peut prétendre à 80% de subvention.

Les devis des sociétés « AGORESPACE », « BENOIT TP » et « JULLIEN » sont de 166.211€ HT soit une subvention possible de 132 968.80€.

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de l'autoriser à déposer la demande de subvention en précisant que les travaux ne seront faits que si la subvention est accordée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise dans les conditions exposées ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait en séance le 25/03/2024

Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le
ID : 027-200085462-20240325-14_2024DELIB-DE

